



Tintigny, le 28 juin 2013

Commune de Vaux-sur-Sûre

Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local
Compte rendu du Groupe de Travail Vieillir et S'épanouir
20 juin 2013

Présents :

Participants : voir liste

Bureau Lacasse : Carine MARQUET

FRW : Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW

Ordre du jour

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local
2. Quelques éléments de contexte

Les différents supports d'information – l'info GT, la fiche thématique et le montage PowerPoint visionné en séance - sont téléchargeables sur le blog www.pcdr-vaux-sur-sure.be

3. Cadre et objectifs de la réunion
4. Travail en sous-groupes
5. Mise en commun

Aînés

Débats/informations

Maintien à domicile

Encourager la solidarité de proximité

- Pouvoir se rendre service (les courses, dépanner,...) est la première chose à faire.
- Mais le dialogue n'est pas évident :
 - On ne connaît plus forcément ses voisins
 - Incompréhension entre générations (notion du temps différente, disponibilité difficile,...)
- Les jeunes pensionnés (60-65 ans) sont nombreux et en forme, mais pas forcément plus disponibles.

Développer un habitat mixte qui génère plus de cohésion, d'intégration et de solidarité

- Il faut distinguer le besoin d'être placé dans un home pour raison de santé et le relogement dans un logement (maison, appartement, quartier,..) plus adapté que la « grande maison familiale ».
- D'une manière générale, il n'est pas évident de quitter sa maison. Bien souvent, même placé dans un home, un aîné ne souhaite pas vendre sa maison, trop chère à son cœur.
- Dès lors, il faut partir des jeunes :
 - Penser l'habitat par quartier.
 - Favoriser l'intégration et les échanges de proximité tout au long de la vie sont un gage de solidarité pour l'avenir.
- Favoriser l'habitat kangourou et les formules similaires.
- Favoriser la création de logements adaptables dès le départ.
- Les grands volumes dans les noyaux villageois sont une opportunité de transformation en logements plus adaptés aux futurs besoins.
- Il serait utile de stimuler la réflexion, mais comment ?

Développer les services

- Développer les services et faciliter l'information est nécessaire.
- Attention, les services ne favorisent pas forcément l'autonomie. Il y a tellement de services qu'on finit par en dépendre.
- Le déséquilibre démographique (actifs/non-actifs) ne facilitera pas le recours aux services. Le coût global sera de plus en plus important.

Demander l'avis des aînés eux-mêmes

- Les aînés sont capables de penser pour eux-mêmes !

Fondation Rurale de Wallonie

Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Groupe de travail Vieillir et s'épanouir – 20/06/2013

Tél: (0)63 44 02 02

Fax: (0)63 44 02 09

- La perception des jeunes est parfois maladroite :
 - o Pas besoin de parler différemment aux aînés.
 - o La solitude seul ou la lenteur n'est pas forcément mal vécue pour un senior.

Encourager le Commission Communale Consultative des Aînés

- Donner plus de moyens, plus d'autonomie
- Attention aux choix des mots : Club d'aînés ou 3x20 ne sont pas des termes attractifs. Il faudrait renommer ces organes

Retrouver un certain contrôle sur une maison de repos, peut-être avec d'autres communes

- Ne plus dépendre des pouvoirs régionaux qui changent les règles sans demander l'avis des locaux
- De manière plus générale, le retour à davantage d'autonomie est une bonne chose
- Il n'y a presque pas de contrôle sur les grosses structures ou sur les structures privées qui pratiquent des coûts exorbitants et qui deviennent utopiques pour beaucoup de personnes

Santé

- S'assurer la présence de suffisamment de médecins sur le territoire pour bénéficier d'un service de proximité :
 - o Maison médicale : structure accueillant les médecins locaux avec un secrétariat
 - o Ou autre
- Il faut donner l'envie aux jeunes médecins de professer dans la commune.

Handicap

Encourager la solidarité de proximité

- Les familles sont parfois plongées dans une profonde solitude due à la charge engendrée par l'encadrement d'une personne handicapée.
- Il s'agit de développer le lien proche, se soucier de ses voisins, le soutien aux familles (visites, gardes, courses,...)

Faciliter la mobilité

- Il n'existe pas de véhicule adapté aux PMR (personnes à mobilité réduite).
- Les trottoirs sont parfois inexistantes et peu praticables pour les PMR

Propositions de projets potentiels

- Mettre en place un numéro de téléphone unique, centralisé au CPAS pour une solidarité entre citoyens (courses, pharmacie,...)
- Favoriser la création de logements adaptables dès le départ, et mettre en place des incitants, comme un système de primes pour la construction ou la rénovation de logements accessibles aux PMR et personnes âgées (et cibler les grands volumes dans les noyaux villageois comme opportunité de transformation).
- Créer une maison de repos gérée par le domaine public
- Développer une formule similaire à la résidence Martinot à Martelange
- Favoriser l’habitat kangourou et les formules similaires
- Penser l’habitat par quartier
- Créer un groupe de bénévoles pour rendre visite aux domiciles des personnes âgées (et/ou handicapées) et rendre de petits services (les courses par exemple). Un appel aux bénévoles serait inséré dans le bulletin communal.
- Smatch : développer un service de colis préparés (à enlever par une aide familiale par exemple).
- Alimenter et soutenir le travail de la CCCA (ex. informer sur l’utilisation du Samaritel, développer des activités intergénérationnelles avec les écoles,...).
- Valoriser les savoirs-faires des aînés : cuisine, bricolage, jardinage,... Ils ont plein de choses à nous apprendre
- Adapter un véhicule type taxi social aux personnes à mobilité réduite.
- Equiper les villages de trottoirs (pas besoin de pavés mais au minimum du tarmac).
- Créer une maison médicale : structure accueillant les médecins locaux, avec un secrétariat
- ...

Participants à la réunion du 20 juin 2013

Titre	Nom	Prénom	N° logement	Adresse	CP	Localité
M.	Godfrind	Guy	22	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	36	Virée du Renard	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Deremiens	Virginie	32	Lescheret	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	68	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Adam	Bruno	58	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	95E	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Jaumotte	Christian	66	Rue du Centre	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Louis	Pauline	11	Rue de la Scierie	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	67B	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	31B	Chemin de Martelange	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bihain	Anne-Françoise	4A	Grandru	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Arnould	Françoise	11	rue de la Scierie	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	35	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	15	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Groos	Fernande	15	Rue de la Scierie	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	7	Rue de Chestraumont	6640	VAUX-SUR-SURE

M.	Willot	Joseph	19	Chenogne	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	16	Jodenville	6640	VAUX-SUR-SURE